

## Défaites institutionnelles et victoires de la base

Article rédigé par *Liberté politique*, le 25 avril 2023

*Deux concerts profanatoires annulés en quelques semaines, des élus qui renoncent à mettre en place leur projet migratoire car inquiétés par des mobilisations... Si nos idées peinent encore à percer devant les institutions, elles emportent des victoires « dans la rue » ! Un phénomène encourageant qui incite à persévérer.*

### Des batailles gagnantes

Après l'annulation de la représentation du travesti Bilal Hassani dans une église mosellane au début du mois d'avril, c'est un concert de rap et de techno qui a fait les frais d'une mobilisation.

À Lyon, c'est sur le toit de la basilique de Fourvière que devait avoir lieu le concert avec des invités assez peu compatibles avec la nature de l'édifice. Point intéressant : dans la capitale des Gaules, c'est avec la collaboration d'ecclésiastiques que l'évènement était organisé. À Metz comme à Strasbourg, c'est la mobilisation de la base catholique et de militants politiques qui a permis ces annulations, fait notable à l'heure où l'Eglise catholique vante les mérites de la participation des laïcs.

Ces « petites victoires » suivent une autre d'une nature très différente. À Callac, en Bretagne un projet d'installation de migrants avait dû être supprimé après les mobilisations d'hostilité. Si la nature des contestations est diverse, il convient de relever que la mobilisation paye et que la peur peut changer de camp malgré un système médiatico-institutionnel assez hostile.

### Des institutions coriaces

Ces batailles remportées sont mineures mais encourageantes. Dix ans après la défaite de la Manif Pour Tous face à la loi Taubira, cela rappelle néanmoins que des victoires sont envisageables. Partout en France, des réseaux se sont tissés, des associations se sont renforcées ou se sont créées, des médias alternatifs ont vu le jour, participant ainsi de l'éclosion d'un écosystème favorable.

Entretenir ces structures et faire perdurer les projets solides inscrits dans la durée (aide sociale à travers des maraudes, écoles hors contrat, valorisation du patrimoine...) permet de s'engager dans le temps long. Car c'est bien sur le long terme que le combat s'engage. L'appareil judiciaire français a montré récemment, en maintenant un tableau pédopornographique au Palais de Tokyo, que les lignes peuvent prendre du temps à bouger et que les héritiers des pédocrates de *Libé* dans les années 70 et 80 (et de certains ministres) sont encore nombreux.

La période est trouble mais aussi pleine d'opportunités. Les institutions (républicaines, religieuses) semblent agonisantes, peu sûres de leur fait, tandis que les groupes constitués de manière communautaire ou à travers la fameuse « société civile » apparaissent pleins de certitudes et prêts à prendre leur part dans les combats du temps !

**Olivier Frèrejacques**

*Délégué général de Liberté Politique*

25/04/2023 01:00